

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09573840 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15845013 DU 1/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	113,40	M2		9,87	1.119,26 (15,88)		
BON N° 15845098 DU 3/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
1113.02	IBR KRAFT PHONIC800/120-100MM R2,50 dont Eco-Contribution	105,60	M2		3,67	387,55 (5,28)		
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO dont Eco-Contribution	56	ML		1,17	65,52 (0,56)		
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	9	ML		1,11	9,99 (0,09)		
BON N° 15845142 DU 4/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
174894.05	MONTANT 48/35-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	150	ML		0,77	115,50 (1,50)		
BON N° 15845143 DU 4/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09573840 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	117	M2		4,91	574,47 (14,04)		
BON N° 15845163 DU 4/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
1113.02	IBR KRAFT PHONIC800/120-100MM R2,50 dont Eco-Contribution	9,60	M2		3,67	35,23 (0,48)		
423539.01	GR 32 PNK KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	24,30	M2		9,87	239,84 (3,40)		
BON N° 15845164 DU 4/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
234804.01	CHEVILLE HIT M5- 25/5P T.PLATE(200)	2	U		13,26	26,52		
BON N° 15845211 DU 5/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	120	M2		2,70	324,00 (14,40)		
2435.09	PREGYDRO BA13 260/120 dont Eco-Contribution	40,56	M2		6,77	274,59 (4,87)		
423539.01	GR 32 PNK KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	16,20	M2		9,87	159,89 (2,27)		
BON N° 15845293 DU 9/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09573840 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
364447.01	CHEVILLE HIT M5- 25/ 5P+5FOR(1000)	1	U		87,17	87,17		
BON N° 15845391 DU 11/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
2435.09	PREGYDRO BA13 260/120	46,80	M2		6,77	316,84		
	dont Eco-Contribution					(5,62)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	42	M2		2,70	113,40		
	dont Eco-Contribution					(5,04)		
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO	6	ML		1,11	6,66		
	dont Eco-Contribution					(0,06)		
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO	8,40	ML		1,17	9,83		
	dont Eco-Contribution					(0,08)		
290731.01	PAR PHONIC 2X650/ 60-45MM R1,10	15,60	M2		1,78	27,77		
	dont Eco-Contribution					(0,47)		
314916.01	CHASSIS COUL.203/ 80 PLAQ.100 GYPSO	1	U		224,55	224,55		
	dont Eco-Contribution					(1,45)		
321532.01	KIT HUISSER.MDF 100MM 210/100 GYPSO	1	U		60,60	60,60		
	dont Eco-Contribution					(0,32)		
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75	16,20	M2		10,31	167,02		
	dont Eco-Contribution					(2,27)		
BON N° 15845406 DU 11/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
427491.01	RAIL 100-3,00ML GYPSO	6	ML		1,69	10,14		
	dont Eco-Contribution					(0,06)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09573840 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
427505.01	MONTANT 100/35-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	30	ML		1,71	51,30 (0,60)		
BON N° 15845452 DU 12/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
308419.01	BP AME PL.PR.REC.204/ 83 C7 CLE DP dont Eco-Contribution	1	U		158,20	158,20 (1,35)		
308419.02	BP AME PL.PR.REC.204/ 83 C7 CLE GP dont Eco-Contribution	1	U		158,20	158,20 (1,35)		
BON N° 15845501 DU 15/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	24	M2		2,70	64,80 (2,88)		
2435.09	PREGYDRO BA13 260/120 dont Eco-Contribution	18,72	M2		6,77	126,73 (2,25)		
2435.15	PREGYDRO BA13 270/120 dont Eco-Contribution	3,24	M2		6,77	21,93 (0,39)		
290731.01	PAR PHONIC 2X650/ 60-45MM R1,10 dont Eco-Contribution	62,40	M2		1,78	111,07 (1,87)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	3	U		10,26	30,78		
21398.01	PREGYLYS 35 -SAC 25KG	3	U		18,09	54,27		
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	4	U		24,59	98,36		
6952.03	PREGYPLAC BA13 260/120 dont Eco-Contribution	93,60	M2		2,70	252,72 (11,23)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

847 0N

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

FACTURE n° 09573840 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
6952.05	PREGYPLAC BA13 300/120 dont Eco-Contribution	57,60	M2		2,70	155,52 (6,91)		
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	42	M2		4,91	206,22 (5,04)		
423539.01	GR 32 PNK KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	8,10	M2		10,31	83,51 (1,13)		
174894.05	MONTANT 48/35-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	120	ML		0,77	92,40 (1,20)		
848396.01	ETUI MINES LYRA DRY GRAPHITES (12)	1	U		5,45	5,45		
597203.01	PORTE MINE LYRA DRY	1	U		7,84	7,84		
BON N° 15845543 DU 16/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	5 *	U		24,59	122,95		
BON N° 15846055 DU 29/09/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
308419.02	BP AME PL.PR.REC.204/ 83 C7 CLE GP dont Eco-Contribution	2	U		158,20	316,40 (2,70)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(117,04)		
Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte. Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
6.479,99	20,00% 1.296,00	7.775,99	31/10/25	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.